



# Répertoire pour l'orientation d'une personne suicidaire (18-64 ans)

- à destination des professionnels -

Province de Hainaut – régions Centre et Charleroi

## Avant-propos

Dans le cadre de la mission de concertation transrégionale et transectorielle, le Centre de référence info-suicide a convié plusieurs prestataires à prendre part à une réflexion sur l'offre de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante en Wallonie.

Lors de ces rencontres, une liste d'éléments qui déterminent l'orientation de la personne en détresse au sein du réseau a été élaborée. Ces éléments sont repris sous forme d'items au sein d'un [tableau récapitulatif](#) de l'offre de prise en charge. Le tableau permet de visualiser et sélectionner différents services en fonction des modalités de prise en charge souhaitées.

Les structures ayant pris part à ce projet sont des services spécifiques concernant la thématique du suicide ainsi que des services généralistes qui sont susceptibles de prendre en charge une personne suicidaire ou suicidante. Les informations détaillées sont compilées dans une [fiche d'identité](#). Une abréviation est attribuée à chaque structure afin de la placer dans le tableau de l'offre de prise en charge. Chacune de ces abréviations renvoie à la fiche d'identité complète du service en question.

Pour signaler une modification des données, l'équipe est disponible par téléphone au 081/77.78.78 ou par courriel à l'adresse [contact@info-suicide.be](mailto:contact@info-suicide.be).

Le [lexique](#) précise les termes utilisés pour rendre compte de l'offre de soins. Certains critères, néanmoins essentiels, ne sont pas visibles dans ce tableau tels que l'expérience, la connaissance et les collaborations antérieures entre les professionnels.

La diffusion de ces données ne nourrit nullement l'ambition de définir quelle orientation est la plus judicieuse parmi les structures existantes. Il est aussi important de préciser que la mission du Centre de référence info-suicide n'est en aucun cas d'évaluer le travail fourni par les structures.

L'équipe du Centre de référence info-suicide remercie tous les professionnels qui ont collaboré à l'élaboration de ce document.

## Table des matières

Avant-propos .....	2
L'offre de prise en charge pour une personne (18-64 ans) suicidaire ou suicidante en un clic .....	5
Tableau récapitulatif des structures susceptibles de prendre en charge une personne (18-64 ans) suicidaire ou suicidante .....	6
Fiches d'identité des structures susceptibles de prendre en charge une personne (18-64 ans) suicidaire ou suicidante .....	7
1. Centre spécifique dédié à la prévention du suicide (CPS) .....	8
1.1. ASBL Un pass dans l'impasse – réseau Solidaris - Centre de prévention du suicide et d'accompagnement (CPS1) .....	8
2. Service de santé mentale (SSM) .....	9
2.1. Centre de guidance de Charleroi (SSM1) .....	9
2.2. Service de santé mentale du CPAS de Charleroi – Service Bernus (SSM2).....	10
2.3. Service de santé mentale du CPAS de Charleroi – Service Gosselies (SSM3) .....	11
2.4. Service de santé mentale Ariane (SSM4) .....	12
2.5. Service provincial de santé mentale de Binche (SSM5) .....	13
2.6. Service provincial de santé mentale de Charleroi (SSM6).....	14
2.7. Service provincial de santé mentale de Courcelles (SSM7) .....	15
2.8. Service de santé mentale « Le Dièse » (SSM8) .....	16
2.9. Service de santé mentale de Jolimont (SSM9) .....	17
2.10. Service de santé mentale Le Pichotin (SSM10).....	18
2.11. Service de santé mentale La Pioche (SSM11).....	19
2.12. Service de santé mentale Le Portail (SSM12) .....	20
2.13. Service de santé mentale Psychic (SSM13) .....	21
2.14. Service de santé mentale de Soignies (SSM14).....	22
2.15. Service de santé mentale de Montignies-sur-Sambre (SSM15) .....	23
3. Hôpital général (HG) .....	24
3.1. Centres hospitaliers Entité Jolimontoise Hôpital de Jolimont et de Lobbes (HG1) .....	24
3.2. Centre Hospitalier Haute Senne - Le Tilleriau et Saint Vincent (HG2).....	25
3.3. Centre Hospitalier Universitaire de Charleroi - Hôpital André Vésale (HG3) .....	26
3.4. Centre Hospitalier Universitaire de Charleroi - Hôpital Civil Marie Curie (HG4) .....	27
3.5. Centre Hospitalier Universitaire de Charleroi - Hôpital Vincent Van Gogh (HG5) .....	28
3.6. Centre Hospitalier Universitaire de Tivoli (HG6) .....	29
3.7. Centre de Santé des Fagnes (HG7).....	30
3.8. Clinique Notre-Dame de Grâce (HG8) .....	31
3.9. Grand Hôpital de Charleroi (HG9) .....	32
4. Hôpital psychiatrique (HP) .....	33
4.1. Centre psychiatrique Saint Bernard (HP1) .....	33
5. Médecin généraliste (M) .....	35
5.1. Médecin généraliste (M) .....	35
6. Equipes mobiles (EM) .....	36
6.1. Equipe mobile 107 2B (EM1).....	36
6.2. Equipe mobile de crise EMC <sup>2</sup> (EM2) .....	37
7. Soins psychiatriques à domicile (SPAD) .....	38
7.1. Service de soins psychiatriques à domicile « Le regain » (SPAD1) .....	38
7.2. Service de soins psychiatriques à domicile SACCADO (SPAD2).....	40
8. Centre de planning familial (PF) .....	41
8.1. Planning Familial (PF1) .....	41
9. Service d'assistance policière aux victimes (SAPV).....	42
9.1. Service d'assistance policière aux victimes d'Aiseau-Presles/Châtelet/Farciennes (SAPV1).....	42
9.2. Service d'assistance policière aux victimes de Anderlues-Binche (SAPV2).....	43
9.3. Service d'assistance policière aux victimes de la Botte du Hainaut (SAPV3).....	44
9.4. Service d'assistance policière aux victimes de Brunau (SAPV4).....	45
9.5. Service d'assistance policière aux victimes de la zone de police de Charleroi (SAPV5).....	46

9.6.	Service d'assistance policière aux victimes de Germinalt (SAPV6).....	47
9.7.	Service d'assistance policière aux victimes de Haute Senne (SAPV7) .....	48
9.8.	Service d'assistance policière aux victimes de Lermes (SAPV8) .....	49
9.9.	Service d'assistance policière aux victimes de Mariemont (SAPV9) .....	50
9.10.	Service d'assistance policière aux victimes de la zone de police des Trieux (SAPV10).....	51
9.11.	Service d'assistance policière aux victimes de la police fédérale de Tournai, Mons et Charleroi (SAPV11) .....	52
10.	Association d'usagers (AU).....	53
10.1.	Psytoyens (AU1).....	53
11.	Association des familles (AF).....	54
11.1.	Similes (AF1) .....	54
	Lexique.....	56

## **L'offre de prise en charge pour une personne (18-64 ans) suicidaire ou suicidante en un clic**

Le [tableau](#) représente l'offre de prise en charge en Province de Hainaut - régions Centre et Charleroi en fonction de critères tels que :

- le délai entre la demande et la prise en charge (immédiat via un service de garde 24h/24 et 7j/7, dans les 72 heures ou au-delà de 72 heures, voire programmée) ;
- le mode de prise en charge (ambulatoire, résidentiel ou mobile et/ou à domicile) ;
- le type de prise en charge (psycho-sociale, psychologique, sociale, en médecine générale, psychiatrique, en urgences générales ou psychiatriques, en hospitalisation de jour).

Une abréviation et un numéro sont attribués à chaque service en fonction du type de structure. Le lien renvoie à la [fiche d'identité](#) correspondante.

Les items repris dans ce tableau et dans les fiches d'identité sont définis dans le [lexique](#).

Tableau récapitulatif des structures susceptibles de prendre en charge une personne (18-64 ans) suicidaire ou suicidante<sup>1</sup>

Mode	Type	⌚	⌚⌚	⌚⌚⌚
Ambulatoire	Psycho-sociale	SAPV (sauf le SAPV9)	AF1	SSM6/SPAD1/PF
	Psychologique		CPS1/HG3	SSM1/SSM2/SSM3/SSM4/SSM5/SSM6/SSM7/SSM8/SSM9/SSM10/SSM11/SSM12/SSM13/SSM14/SSM15/HG1/HG2/HG4/HG6/HG7/HG8/HG9/PF
	Sociale		CPS1/HG3	SSM1/SSM2/SSM3/SSM4/SSM5/SSM6/SSM7/SSM8/SSM9/SSM10/SSM11/SSM12/SSM13/SSM14/SSM15/PF
	Médecine générale	M		
	Psychiatrique			SSM2/SSM3/SSM5/SSM6/SSM9/SSM10/SSM11/SSM12/SSM13/SSM14/SSM15/HG1/HG3/HG4/HG5/HG6/HG7/HG8/HG9/HP1
Mobile et/ou à domicile	Psycho-sociale	SAPV	EM1	SAPD1
	Psychologique		EM1/EM2/SPAD2	SSM3
	Sociale		EM1/EM2/SPAD2	SSM3
	Médecine générale	M		
	Psychiatrique		EM1/EM2	SSM3
Résidentiel	Psychiatrique	HG5		HG1/HG3/HG6/HG9/HP1
	Psychologique			
	Psychiatrie de liaison	HG3/HG6/HG8		HG9
	Urgences générales	HG1/HG2/HG3/HG4/HG6/HG7/HG8/HG9		
	Urgences psychiatriques	HG5		
	Hospitalisation de jour			HG5/HP1
Téléphonique (écoute active)			AU1/AF1	

<sup>1</sup> Légende

Délais entre la demande et la prise en charge : ⌚ = Immédiat (service de garde 24h/24 et 7j/7) | ⌚⌚ = < 72 h | ⌚⌚⌚ = > 72h et/ou programmée  
 CPS = Centre spécifique dédié à la prévention du suicide | SSM = Service de santé mentale | HG = Hôpital général | HP = Hôpital psychiatrique | M = Médecin généraliste | EM = Equipe mobile | SPAD = Soins psychiatrique à domicile | PF = Planning familial | SAPV = Service d'assistance policière aux victimes | AU = Association d'usagers | AF = Association des familles

## Fiches d'identité des structures susceptibles de prendre en charge une personne (18-64 ans) suicidaire ou suicidante

Les informations détaillées des structures reprises dans le tableau récapitulatif sont compilées dans des fiches d'identité. Elles sont classées selon le type de structures :

- Centre spécifique dédié à la prévention du suicide (**CPS**) ;
- Service de santé mentale (**SSM**) ;
- Hôpital général (**HG**) ;
- Hôpital psychiatrique (**HP**) ;
- Médecin généraliste (**M**) ;
- Equipe mobile (**EM**) ;
- Soins psychiatrique à domicile (**SPAD**) ;
- Planning familial (**PF**) ;
- Service d'assistance policière aux victimes (**SAPV**) ;
- Association d'usagers (**AU**) ;
- Association des familles (**AF**).

## 1. Centre spécifique dédié à la prévention du suicide (CPS)

### 1.1. ASBL Un pass dans l'impasse – réseau Solidaris - Centre de prévention du suicide et d'accompagnement (CPS1)

#### Coordonnées

**Adresse :** Siège social : Chaussée de Waterloo, 182 - 5002 SAINT-SERVAIS  
Antenne de Charleroi : Place Charles II, 24 à 6000 CHARLEROI  
Antenne de La Louvière : Avenue Max Buset, 40 à 7100 LA LOUVIERE

**N° de téléphone :** 081/777.150 (un seul numéro en Wallonie)

**N° de fax :** 081/777.159

**E-mail :** [info@lesuicide.be](mailto:info@lesuicide.be)

**Site Internet :** [www.lesuicide.be](http://www.lesuicide.be)

#### Directeur / Responsable

**Nom :** THIRION Thomas  
**Fonction :** Responsable Administratif et Opérationnel

**N° de téléphone :** 081/777.152  
**N° de GSM :** 0495/99.13.38  
**E-mail :** [Thomas.Thirion@solidaris.be](mailto:Thomas.Thirion@solidaris.be)

**Nom :** RINGLET Florence  
**Fonction :** Directrice Thérapeutique

**N° de téléphone :** 081/777.154  
**N° de GSM :** 0495/88.65.78  
**E-mail :** [Florence.Ringlet@solidaris.be](mailto:Florence.Ringlet@solidaris.be)

#### Personne de contact

**Fonction :** Secrétariat  
**N° de téléphone :** 081/777.150  
**E-mail :** [info@lesuicide.be](mailto:info@lesuicide.be)

#### Missions

- Suivi psychologique de personnes suicidaires et/ou suicidantes
- Consultations sociales
- Accompagnement du deuil après un suicide
- Soutien des proches de personnes suicidaires et/ou suicidantes

#### Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

#### Tarifs /honoraires

- Entretien individuel : 10 €
- Entretien conjugal et familial : 15 €
- Consultation sociale : gratuit

#### Types d'intervenant

- Accueillant
- Assistant social
- Psychologue

#### Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Limité : désamorçage de la crise suicidaire	Dans les 72 h	Tout public
	Sociale	Limité		



## 2. Service de santé mentale (SSM)

### 2.1. Centre de guidance de Charleroi (SSM1)

#### Coordonnées

**Adresse :** Rue Léon Bernus, 22 - 6000 CHARLEROI  
**N° de téléphone :** 071/31.63.78  
**N° de fax :** 071/32.92.54  
**E-mail :** [centrebernus40@hotmail.com](mailto:centrebernus40@hotmail.com)

#### Directeur / Responsable

**Nom :** DELTOUR Chantal  
**Fonction :** Directrice administrative

#### Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.
- Ce SSM est agréé pour organiser une offre de soins spécifique pour enfants et adolescents.

#### Jours et heures d'ouverture

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h et le mercredi jusque 17h30. Les consultations peuvent avoir lieu sur rendez-vous tous les jours jusque 19h30.

#### Types d'intervenant

- Assistant social
- Pédopsychiatre
- Psychologue

#### Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			

## 2.2. Service de santé mentale du CPAS de Charleroi – Service Bernus (SSM2)

### Coordonnées

**Adresse :** Rue Léon Bernus, 18 - 6000 CHARLEROI  
**N° de téléphone :** 071/32.94.18  
**N° de fax :** 071/30.07.74  
**E-mail :** [ssmcharleroi@cpascharleroi.be](mailto:ssmcharleroi@cpascharleroi.be)  
**Site Internet :** [www.cpascharleroi.be/sante/index.htm](http://www.cpascharleroi.be/sante/index.htm)

### Directeur / Responsable

**Nom :** GEORGES Olivier  
**Fonction :** Directeur administratif  
**N° de téléphone :** 071/32.94.18

### Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins ;
- Ce SSM a développé une initiative spécifique concernant les problématiques d'assuétudes.

### Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

### Tarifs /honoraires

- Pour le psychologue, maximum 10€
- Pour le psychiatre : prix de la convention médico-mutualiste
- Possibilité d'aménagement du prix des consultations (jusqu'à la gratuité) en fonction des revenus

### Types d'intervenant

- Assistant social
- Pédo-psychiatre
- Psychiatre
- Psychologue

### Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			
	Psychiatrique			

## 2.3. Service de santé mentale du CPAS de Charleroi – Service Gosselies (SSM3)

### Coordonnées

**Adresse :** Faubourg de Charleroi, 7 - 6041 GOSELIES  
**N° de téléphone :** 071/20.24.41  
**N° de fax :** 071/37.76.52  
**E-mail :** [ssmgosselies@cpascharleroi.be](mailto:ssmgosselies@cpascharleroi.be)  
**Site Internet :** [www.cpascharleroi.be/sante/index.html](http://www.cpascharleroi.be/sante/index.html)

### Directeur / Responsable

**Nom :** GEORGES Olivier  
**Fonction :** Directeur administratif  
**N° de téléphone :** 071/20.24.41  
**E-mail :** [ssmgosselies@cpascharleroi.be](mailto:ssmgosselies@cpascharleroi.be)

### Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

### Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

### Tarifs /honoraires

- Pour le psychologue, maximum 10€
- Pour le psychiatre : prix de la convention médico-mutualiste
- Possibilité d'aménagement du prix des consultations (jusqu'à la gratuité) en fonction des revenus

### Types d'intervenant

- Assistant social
- Pédiopsychiatre
- Psychiatre
- Psychologue

### Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			
	Psychiatrique			
Mobile et/ou à domicile	Psychologique			
	Sociale			
	Psychiatrique			

## 2.4. Service de santé mentale Ariane (SSM4)

### Coordonnées

**Adresse :** Grand Rue, 113 - 7140 MORLANWELZ  
**N° de téléphone :** 064/26.46.36  
**N° de fax :** 064/26.46.36  
**E-mail :** [info@ssm-ariane.net](mailto:info@ssm-ariane.net)

### Directeur / Responsable / Personne de contact

**Nom :** POURTOIS Véronique  
**Fonction :** Directrice administrative  
**N° de téléphone :** 064/26.46.36  
**N° de GSM :** 0475/87.92.50  
**E-mail :** [v.pourtois@gmail.com](mailto:v.pourtois@gmail.com)

### Missions

- Suivi ambulatoire de patients (enfants, adolescents, adultes) en souffrance psychique
- Travail en équipe pluridisciplinaire

### Zone d'action

Région du Centre

### Jours et heures d'ouverture

- Lundi, jeudi et vendredi de 9h à 18h
- Mardi et mercredi de 9h à 18h (de 18 à 20h sur rendez-vous)

### Tarifs /honoraires

- Consultations psychologiques : 10,50 € ou 6 €
- Consultations sociales : gratuites
- Pédopsychiatre et logopède : selon le tarif INAMI ou application du ticket modérateur
- Tiers payant pour les indépendants

### Types d'intervenant

- Accueillant
- Assistant en psychologie
- Assistant social
- Pédopsychiatre
- Psychologue

### Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Illimité	Dans les 72h	Tout public
	Psychologique			
	Sociale			

## 2.5. Service provincial de santé mentale de Binche (SSM5)

### Coordonnées

**Adresse :** Rue de Bruxelles, 18 - 7130 BINCHE  
**N° de téléphone :** 064/33.63.68  
**N° de fax :** 064/33.93.68  
**E-mail :** [guidance.binche@hainaut.be](mailto:guidance.binche@hainaut.be)

### Directeur / Responsable

**Nom :** DEPASSE Rudy  
**Fonction :** Directeur administratif  
**N° de téléphone :** 064/33.63.68  
**E-mail :** [guidance.binche@hainaut.be](mailto:guidance.binche@hainaut.be)

### Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

### Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 17h

### Tarifs /honoraires

- 10€ + 5€ pour ouverture de tout nouveau dossier
- Possibilité de gratuité

### Types d'intervenant

- Assistant social
- Médecin généraliste
- Psychiatre
- Psychologue

### Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			
	Psychiatrique			

## 2.6. Service provincial de santé mentale de Charleroi (SSM6)

### Coordonnées

**Adresse :** Rue de la Science, 3 et 7 - 6000 CHARLEROI  
**N° de téléphone :** 071/20.72.80  
**N° de fax :** 071/20.72.88  
**E-mail :** [spsm.charleroi@hainaut.be](mailto:spsm.charleroi@hainaut.be)

### Directeur / Responsable

**Nom :** ANCIAUX Stéphanie  
**Fonction :** Directrice administrative  
**N° de téléphone :** 071/20.72.80  
**E-mail :** [spsm.charleroi@hainaut.be](mailto:spsm.charleroi@hainaut.be)

### Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

### Jours et heures d'ouverture

- Accueil du lundi au vendredi de 9h à 17h
- Des consultations sur rendez-vous sont organisées de 8h à 18h

### Tarifs /honoraires

- 10 € en individuel ainsi que pour les couples et familles
- 5€ pour les consultations médicales
- Les tarifs peuvent être adaptés en fonction de la situation du bénéficiaire

### Types d'intervenant

- Assistant social
- Criminologue
- Psychiatre
- Psychologue

### Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Psychologique			
	Sociale			
	Psychiatrique			

## 2.7. Service provincial de santé mentale de Courcelles (SSM7)

### Coordonnées

**Adresse :** Rue de la Croisette, 109 - 6180 COURCELLES  
**N° de téléphone :** 071/46.60.80  
**N° de fax :** 071/46.60.81

### Directeur / Responsable

**Nom :** LECLEF Hélène  
**Fonction :** Directrice administrative  
**E-mail :** [helene.leclef@hainaut.be](mailto:helene.leclef@hainaut.be)

### Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

### Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

### Types d'intervenant

- Assistant social
- Pédopsychiatre
- Psychologue

### Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			

## 2.8. Service de santé mentale « Le Dièse » (SSM8)

### Coordonnées

**Adresse :** Rue des Déportés, 7 - 7070 MIGNAULT  
**N° de téléphone :** 067/21.24.77  
**E-mail :** [ssm\\_lediese@hotmail.com](mailto:ssm_lediese@hotmail.com)

### Directeur / Responsable

**Nom :** TOMASSETTI Vanessa  
**Fonction :** Directrice administrative  
**N° de téléphone :** 067/21.24.77  
**N° de GSM :** 0499/29.17.15

### Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.
- Ce service de santé mentale est agréé pour organiser une offre de soins spécifique pour enfants et adolescents.

### Jours et heures d'ouverture

- Lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 17h
- Mardi de 8h30 à 19h
- Vendredi de 8h30 à 18h

### Types d'intervenant

- Assistant social
- Pédopsychiatre
- Psychologue

### Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			



## 2.9. Service de santé mentale de Jolimont (SSM9)

### Coordonnées

**Adresse :** Rue Ferrer, 196 - 7100 HAINE-SAINT-PAUL  
**N° de téléphone :** 064/23.33.53  
**N° de fax :** 064/23.37.95  
**E-mail :** [ssm.jolimont@jolimont.be](mailto:ssm.jolimont@jolimont.be)

### Directeur / Responsable

**Nom :** LINKENS Isabelle  
**Fonction :** Administratrice du pôle 3

### Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.
- Ce SSM a développé une initiative spécifique pour la prise en charge des auteurs d'infractions à caractère sexuel.

### Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h à 17h (consultations sur rendez-vous tous les jours après 17h)

### Tarifs /honoraires

Les honoraires de la consultation psychiatrique respectent les tarifs fixés par l'INAMI. Pour les autres consultations, le montant de la quote-part de l'utilisateur est fixé par la Région Wallonne (environ 11 € en 2015) et est réévalué annuellement par celle-ci. Cependant, les tarifs ne doivent en aucun cas faire obstacle à la consultation

### Types d'intervenant

- Assistant social
- Psychiatre
- Psychologue

### Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			
	Psychiatrique			

## 2.10. Service de santé mentale Le Pichotin (SSM10)

### Coordonnées

**Adresse :** Rue Albert 1er, 21 - 6540 LOBBES  
**N° de téléphone :** 071/55.92.30  
**N° de fax :** 071/55.57.89  
**E-mail :** [ssm.lepichotin@gmail.com](mailto:ssm.lepichotin@gmail.com)

### Directeur / Responsable

**Nom :** LINKENS Isabelle  
**Fonction :** Administratrice du pôle 3

### Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

### Jours et heures d'ouverture

- Mardi de 8h30 à 16h30
- Jeudi de 8h30 à 17h
- Vendredi de 8h30 à 13h

### Tarifs /honoraires

5€ / 4€, les tarifs sont toujours négociables avec le thérapeute

### Types d'intervenant

- Assistant social
- Psychiatre
- Psychologue

### Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			
	Psychiatrique			

## 2.11. Service de santé mentale La Pioche (SSM11)

### Coordonnées

**Adresse :** Rue Royale, 95 - 6030 MARCHIENNE-AU-PONT  
**N° de téléphone :** 071/31.18.92  
**N° de fax :** 071/30.98.57  
**E-mail :** [secretariat@lapioche.be](mailto:secretariat@lapioche.be)

### Directeur / Responsable

**Nom :** CAMMARATA Isabelle  
**Fonction :** Directrice administrative

### Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

### Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h (les rendez-vous sont assurés tous les jours au-delà de 17h).

### Tarifs /honoraires

5€ par séance

### Types d'intervenant

- Assistant social
- Educateur
- Psychiatre
- Psychologue

### Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			
	Psychiatrique			

### Commentaire

Plage horaire disponible pour des situations d'urgence

## 2.12. Service de santé mentale Le Portail (SSM12)

### Coordonnées

**Adresse :** Rue de la Déportation, 5 - 6500 BEAUMONT  
**N° de téléphone :** 071/70.07.59  
**N° de fax :** 071/65.51.66  
**E-mail :** [ssm.leportail.beaumont@gmail.com](mailto:ssm.leportail.beaumont@gmail.com)

### Directeur / Responsable

**Nom :** LINKENS Isabelle  
**Fonction :** Administratrice du pôle 3

### Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

### Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

### Tarifs /honoraires

Une participation de 11€ maximum est demandée pour la psychologue et l'assistante sociale  
Tarifs INAMI pour le psychiatre

### Types d'intervenant

- Assistant social
- Psychiatre
- Psychologue

### Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			
	Psychiatrique			

## 2.13. Service de santé mentale Psychic (SSM13)

### Coordonnées

**Adresse :** Rue du Moulin, 54/B0 - 7100 LA LOUVIERE  
**N° de téléphone :** 064/22.25.71  
**N° de fax :** 064/84.79.47  
**E-mail :** [psychic.ssm@gmail.com](mailto:psychic.ssm@gmail.com)  
**Site Internet :** <https://sites.google.com/site/asblpsychic/home>

### Directeur / Responsable

**Nom :** VAN DUYSE Vanessa  
**Fonction :** Directrice administrative

### Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

### Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

### Tarifs /honoraires

- Consultation psychologique : 10€
- Consultation psychiatrique : tiers payant
- Ces tarifs peuvent être adaptés à la situation financière et bénéficier d'un remboursement mutuelle

### Types d'intervenant

- Assistant social
- Psychiatre
- Psychologue

### Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			
	Psychiatrique			

## 2.14. Service de santé mentale de Soignies (SSM14)

### Coordonnées

**Adresse :** Ruelle Scaffart, 11 - 7060 SOIGNIES  
**N° de téléphone :** 067/33.10.68  
**N° de fax :** 067/33.13.86  
**E-mail :** [ssmsoignies@gmail.com](mailto:ssmsoignies@gmail.com)

### Directeur / Responsable

**Nom :** LIBERT Sandra  
**Fonction :** Directrice administrative

### Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

### Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

### Types d'intervenant

- Assistant social
- Pédopsychiatre
- Psychiatre
- Psychologue

### Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			
	Psychiatrique			

## 2.15. Service de santé mentale de Montignies-sur-Sambre (SSM15)

### Coordonnées

**Adresse :** Avenue du Centenaire, 75 – 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
**N° de téléphone :** 071/10.86.10  
**E-mail :** [trametis@gmail.com](mailto:trametis@gmail.com)

### Directeur / Responsable

**Nom :** Dr KOCH Suzanne  
**Fonction :** Directrice thérapeutique

**Nom :** BELLET Christophe  
**Fonction :** Directeur administratif

### Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.
- Ce Service de santé mentale a développé une initiative spécifique « Santé en Exil ».

### Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

### Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier social
- Logopède
- Psychiatre
- Psychologue
- Thérapeute

### Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			
	Psychiatrique			

### 3. Hôpital général (HG)

#### 3.1. Centres hospitaliers Entité Jolimontoise Hôpital de Jolimont et de Lobbes (HG1)

##### Coordonnées

**Adresse :** Rue Ferrer, 159 - 7100 LA LOUVIERE  
**N° de téléphone :** 064/23.30.11  
**N° de fax :** 064/23.36.94  
**E-mail :** [communication@entitejolimontoise.be](mailto:communication@entitejolimontoise.be)  
**Site Internet :** [www.jolimont.be](http://www.jolimont.be)

##### Directeur / Responsable

**Nom :** GRAUX Pascal  
**Fonction :** Directeur Général  
**N° de téléphone :** 064/23.40.08  
**E-mail :** [pascal.graux@jolimont.be](mailto:pascal.graux@jolimont.be)

##### Missions

INDC Entité Jolimontoise : groupement dans le Brabant wallon et le Hainaut avec les centres hospitaliers (Jolimont, Lobbes, Tubize, Nivelles), des polycliniques, des centres de santé mentale, un centre de recherche, un centre de formation continue pour les professionnels de la santé.

##### Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

##### Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Pédopsychiatre
- Psychiatre
- Psychologue

##### Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Psychiatrique		Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Plus de 18 ans (Site de Jolimont) Tout public (Site de Lobbes)
Hospitalière en hôpital général	Psychiatrique		Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Plus de 18 ans
	Urgences générales		Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public (Prise en charge de situations d'urgence psychiatrique et consultations d'accueil rapide à Jolimont et Lobbes)



### 3.2. Centre Hospitalier Haute Senne - Le Tilleriau et Saint Vincent (HG2)

#### Coordonnées

**Adresse (site« Le Tilleriau ») :** Chaussée de Braine, 49 - 7060 SOIGNIES  
**Adresse (site« Saint Vincent ») :** Boulevard Roosevelt, 17 - 7060 SOIGNIES  
**N° de téléphone :** 067/34.84.11  
**N° de fax :** 067/34.87.97  
**E-mail :** [info@chrhautesenne.be](mailto:info@chrhautesenne.be)  
**Site Internet :** [www.chrhautesenne.be](http://www.chrhautesenne.be)

#### Directeur / Responsable

**Nom :** TROTTI Thérèse  
**Fonction :** Directeur Général  
**N° de téléphone :** 067/34.87.89 – 99

**Nom :** PAYEN Brice  
**Fonction :** Directeur Médical

#### Personne de contact

**Nom :** LASCHET Nicolas  
**Fonction :** Psychologue  
**N° de téléphone :** 067/34.84.11  
**E-mail :** [nicolas.lashet@chrhautesenne.be](mailto:nicolas.lashet@chrhautesenne.be)

#### Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

#### Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Pédopsychiatre (site de Saint Vincent)
- Psychologue

#### Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
Hospitalière en hôpital général	Urgences générales (site de Tilleriau)	Illimité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	

#### Commentaires

3 psychologues répondent aux urgences notamment celles qui concernent les personnes suicidaires.

### 3.3. Centre Hospitalier Universitaire de Charleroi - Hôpital André Vésale (HG3)

#### Coordonnées

**Adresse :** Rue de Gozée, 706 - 6110 MONTIGNY-LE-TILLEUL  
**N° de téléphone :** 071/92.00.09  
**N° de fax :** 071/92.00.06  
**E-mail :** [webmaster@chu-charleroi.be](mailto:webmaster@chu-charleroi.be)  
**Site Internet :** [www.chu-charleroi.be/sites/hopital-andre-vesale](http://www.chu-charleroi.be/sites/hopital-andre-vesale)

#### Directeur / Responsable

**Nom :** BISSEN Luc  
**Fonction :** Directeur Général et Médical  
**N° de téléphone :** 071/92.00.09  
**E-mail :** [luc.bissen@chu-charleroi.be](mailto:luc.bissen@chu-charleroi.be)

#### Personne de contact

**Nom :** EL KAISSI Mohamed  
**Fonction :** Chef de service Urgences  
**N° de téléphone :** 071/92.34.62  
**E-mail :** [mohamed.elkaissi@chu-charleroi.be](mailto:mohamed.elkaissi@chu-charleroi.be)

#### Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

#### Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

#### Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Limité	Dans les 72 heures	Tout public
	Sociale		Dans les 72 heures	Tout public
	Psychiatrique		Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Plus de 18 ans
Hospitalière en hôpital général	Psychiatrique		Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Psychiatrique de liaison		Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	
	Urgences générales		Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	

### 3.4. Centre Hospitalier Universitaire de Charleroi - Hôpital Civil Marie Curie (HG4)

#### Coordonnées

**Adresse :** Chaussée de Bruxelles, 140 – 6042 LODELINSART  
**N° de téléphone :** 071/92.00.38  
**E-mail :** [webmaster@chu-charleroi.be](mailto:webmaster@chu-charleroi.be)  
**Site Internet :** [www.chu-charleroi.be/sites/hopital-civil-marie-curie](http://www.chu-charleroi.be/sites/hopital-civil-marie-curie)

#### Directeur / Responsable

**Nom :** DAUNE Michel  
**Fonction :** Directeur Général et Médical  
**E-mail :** [michel.daune@chu-charleroi.be](mailto:michel.daune@chu-charleroi.be)

#### Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

#### Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

#### Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Psychiatrique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Plus de 18 ans
Hospitalière en hôpital général	Urgences générales	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public

### 3.5. Centre Hospitalier Universitaire de Charleroi - Hôpital Vincent Van Gogh (HG5)

#### Coordonnées

**Adresse :** Rue de l'Hôpital, 55 – 6030 MARCHIENNE-AU-PONT  
**N° de téléphone :** 071/92.14.11  
**N° de fax :** 071/92.00.61  
**E-mail :** [webmaster@chu-charleroi.be](mailto:webmaster@chu-charleroi.be)  
**Site Internet :** [www.chu-charleroi.be/sites/hopital-vincent-van-gogh](http://www.chu-charleroi.be/sites/hopital-vincent-van-gogh)

#### Directeur / Responsable

**Nom :** VAN CANG Georges  
**Fonction :** Directeur Médical  
**N° de téléphone :** 071/92.00.45  
**E-mail :** [georges.vancang@chu-charleroi.be](mailto:georges.vancang@chu-charleroi.be)

**Nom :** LEJEUNE Philippe  
**Fonction :** Directeur Général  
**N° de téléphone :** 071/92.00.39  
**E-mail :** [philippe.lejeune@chu-charleroi.be](mailto:philippe.lejeune@chu-charleroi.be)

#### Personne de contact

**Nom :** BOSSIO Lydia  
**Fonction :** Directrice du département infirmier  
**N° de téléphone :** 071/92.00.45  
**E-mail :** [lydia.bossio@chu-charleroi.be](mailto:lydia.bossio@chu-charleroi.be)

#### Missions

Développer des activités psychiatriques dans une perspective d'hôpital pilote et bénéficier des ressources habituellement réservées aux hôpitaux généraux (polyclinique générale, garde médicale psychiatrique).

#### Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

#### Types d'intervenant

- Assistant en psychologie
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

#### Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychiatrique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
Hospitalière en hôpital général	Psychiatrique	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	
	Urgences psychiatriques			
	Hôpital de jour	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	

### 3.6. Centre Hospitalier Universitaire de Tivoli (HG6)

#### Coordonnées

**Adresse :** Avenue Max Buset, 34 - 7100 LA LOUVIERE  
**N° de téléphone :** 064/27.61.11  
**E-mail :** [information@chu-tivoli.be](mailto:information@chu-tivoli.be)  
**Site Internet :** [www.chu-tivoli.be](http://www.chu-tivoli.be)

#### Directeur / Responsable

**Nom :** STAMATAKIS Lambert  
**Fonction :** Directeur Médical  
**N° de téléphone :** 064/27.65.03  
**E-mail :** [lambert.stamatakis@chu-tivoli.be](mailto:lambert.stamatakis@chu-tivoli.be)

**Nom :** DORMONT Jean-Claude  
**Fonction :** Directeur Général  
**N° de téléphone :** 064/27.65.06

#### Personne de contact

**Nom :** LEBON Olivier  
**Fonction :** Médecin Chef du service de psychiatrie  
**N° de téléphone :** 064/27.64.16  
**E-mail :** [olivier.lebon@chu-tivoli.be](mailto:olivier.lebon@chu-tivoli.be)

#### Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

#### Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Pédopsychiatre
- Psychiatre
- Psychologue

#### Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Limité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Psychiatrique		Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	
Hospitalière en hôpital général	Psychiatrique		Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	
	Psychiatrique de liaison		Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	
	Urgences générales		Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	

### 3.7. Centre de Santé des Fagnes (HG7)

#### Coordonnées

**Adresse :** Boulevard Louise, 18 – 6460 CHIMAY  
**N° de téléphone :** 060/21.88.11  
**N° de fax :** 060/21.87.79  
**Site Internet :** [www.csf.be](http://www.csf.be)

#### Directeur / Responsable

**Nom :** LEVANT Jean-Paul  
**Fonction :** Directeur Général  
**N° de téléphone :** 060/21.84.93  
**E-mail :** [jp.levant@csf.be](mailto:jp.levant@csf.be)

**Nom :** DRIESSCHAERT Patrice  
**Fonction :** Directeur Médical  
**N° de téléphone :** 060/21.87.06  
**E-mail :** [p.driesschaert@csf.be](mailto:p.driesschaert@csf.be)

#### Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

#### Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

#### Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Psychiatrique			Plus de 18 ans
Hospitalière en hôpital général	Urgences générales	Limité	intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public

#### Commentaire

Deux psychologues à mi-temps sont affectés principalement à l'oncologie mais peuvent être appelés pour des patients dans d'autres services.

### 3.8. Clinique Notre-Dame de Grâce (HG8)

#### Coordonnées

**Adresse :** Chaussée de Nivelles, 212 - 6041 GOSSELIES  
**N° de téléphone :** 071/37.90.00  
**Service des urgences :** 071/37.91.00  
**Service de psychiatrie :** 071/37.90.03  
**N° de fax :** 071/37.96.23  
**E-mail :** [clinique.info@cndg.be](mailto:clinique.info@cndg.be)  
**Site Internet :** [www.cndg.be](http://www.cndg.be)

#### Directeur / Responsable

**Nom :** BRICHARD Sylvie  
**Fonction :** Administratrice Déléguée - Directrice Générale  
**N° de téléphone :** 071/37.96.21  
**E-mail :** [secretariat.direction@cndg.be](mailto:secretariat.direction@cndg.be)

**Nom :** Dr MICHEL Philippe  
**Fonction :** Directeur Médical  
**N° de téléphone :** 071/37.96.22  
**E-mail :** [philippe.michel@cndg.be](mailto:philippe.michel@cndg.be)

#### Personne de contact

**Nom :** Unité Psycho-Médico-sociale de Pédiatrie (UPMS)  
**N° de téléphone :** 071/37.99.40 de 11h30 à 12h30

#### Missions

- Prise en charge psycho-pharmacologique,
- Travail en réseau,
- Alcoologie,
- Thérapie d'orientation diverses.

#### Jours et heures d'ouverture

Horaire de consultation

#### Types d'intervenant

- Pédopsychiatre
- Psychiatre
- Psychologue

#### Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Psychiatrique			
Hospitalière en hôpital général	Psychiatrique de liaison	Limité	intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	
	Urgences générales			

### 3.9. Grand Hôpital de Charleroi (HG9)

#### Coordonnées

**Adresse :** Grand Rue, 3 - 6000 CHARLEROI  
**N° de téléphone :** 071/10.21.11  
**N° de fax :** 071/10.21.11  
**E-mail :** [contact@ghdc.be](mailto:contact@ghdc.be)  
**Site Internet :** [www.ghdc.be](http://www.ghdc.be)

#### Directeur / Responsable

**Nom :** SAELENS Gauthier  
**Fonction :** Directeur Général  
**E-mail :** [secretariat.direction@ghdc.be](mailto:secretariat.direction@ghdc.be)

#### Personne de contact

**Nom :** CAMBIER Jean  
**Fonction :** Coordinateur-Infirmier  
**N° de téléphone :** 071/28.71.33  
**E-mail :** [coordinateur.psy.urgencesnd@ghdc.be](mailto:coordinateur.psy.urgencesnd@ghdc.be)

#### Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7 j/7

#### Types d'intervenant

- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

#### Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Limité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Psychiatrique		Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	
Hospitalière en hôpital général	Psychiatrique		Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	
	Psychiatrique de liaison		Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	
	Urgences générales		Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	



## 4. Hôpital psychiatrique (HP)

### 4.1. Centre psychiatrique Saint Bernard (HP1)

#### Coordonnées

**Adresse :** Rue Jules Empain, 43 - 7170 MANAGE  
**N° de téléphone :** 064/ 54.14.09  
**N° de fax :** 064/54.13.94  
**E-mail :** [info.cp-st-bernard@fracarita.org](mailto:info.cp-st-bernard@fracarita.org)  
**Site Internet :** [www.cp-st-bernard.be](http://www.cp-st-bernard.be)

#### Directeur / Responsable

**Nom :** GLIBERT Pierre- René  
**Fonction :** Directeur Général  
**N° de téléphone :** 064/27.89.10 (secrétariat : VANDENHOUTE Geneviève : 064/27.89.12)  
**E-mail :** [pierre.rene.glibert@fracarita.org](mailto:pierre.rene.glibert@fracarita.org),  
(Secrétariat : VANDENHOUTE Geneviève : [genevieve.vandenhoute@fracarita.org](mailto:genevieve.vandenhoute@fracarita.org))

**Nom :** FEYS Jean-Louis  
**Fonction :** Directeur Médical  
**N° de téléphone :** 064/27.89.10 (secrétariat : VANDENHOUTE Geneviève : 064/27.89.12)  
**E-mail :** [jean.louis.feys@fracarita.org](mailto:jean.louis.feys@fracarita.org)

#### Personne de contact

Unité de soins 61 : 064/43.28.41  
Unité de soins 62 : 064/43.28.42

#### Missions

Le Centre Psychiatrique Saint-Bernard accueille en services ouverts mais aussi fermés environ 300 patients pour des séjours de courte à longue durée.

Le Centre Psychiatrique Saint-Bernard place le patient au cœur de son processus thérapeutique. Son équipe est composée de médecins psychiatres et généralistes, psychologues, infirmières, aides-soignantes, éducateurs, ergothérapeutes, kinésithérapeutes, psychologue, musicothérapeute, art-thérapeute.

Le Centre Psychiatrique Saint-Bernard dispose également d'une polyclinique. Des consultations de psychiatres et de psychologues y sont organisées. C'est là-aussi que se déroule la consultation de préadmission avant chaque hospitalisation. Il s'agit d'une rencontre avec le médecin psychiatre et un membre du personnel soignant de l'Unité de Soins qui va vous accueillir. Ce sera le moment d'identifier la nécessité de l'hospitalisation, de définir les objectifs thérapeutiques ainsi que de préparer l'hospitalisation.

#### Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

#### Types d'intervenant

- Accueillant
- Assistant social
- Educateur
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

## Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
<b>Ambulatoire</b>	Psychiatrique	Limité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
<b>Hospitalière en hôpital psychiatrique</b>	Psychiatrique			Tout public
	Hôpital de jour			Plus de 18 ans

### Commentaires

- L'unité de Soins 61 est une Unité de Soins de psychiatrie générale pour des hospitalisations programmées avec une prise en charge globale et individualisée pour des courts séjours.
- L'Unité de Soins 62 : est une Unité de Soins aigüe spécialisée pour traiter la crise et accompagner le patient dans une perspective de changement.

## 5. Médecin généraliste (M)

### 5.1. Médecin généraliste (M)

Il s'agit, dans la mesure du possible, du médecin traitant de l'utilisateur. Si celui-ci n'est pas disponible, une orientation vers la garde de médecine générale est possible via le numéro 1733 ou via un poste médical de garde.

#### Poste de garde de Charleroi

**Adresse :** Rue Spinois - 6000 CHARLEROI

**N° de téléphone :** 071/33.33.33

**Jours et heures d'ouverture :**

- Du lundi au dimanche de 19h à 23h
- Samedi, dimanche et jour férié de 8h à 23h

En semaine : Les coordonnées du médecin de garde sont disponibles sur : [www.cercles.be](http://www.cercles.be)

#### Poste de garde de Binche et La Louvière

**Adresse :** Rue Marie de Hongrie, 29 – 7130 BINCHE

Rue Hamoir, 164 - 7100 LA LOUVIERE

**N° de téléphone :** 1733

**Jours et heures d'ouverture :** Samedi, dimanche et jour férié de 8h à 20h

En semaine : Les coordonnées du médecin de garde sont disponibles sur : [www.cercles.be](http://www.cercles.be)

#### Tarifs /honoraires

**Médecin généraliste :** propre à chaque prestataire dans le cadre de la pratique privée.

**Garde médicale :** application du tiers payant.

#### Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Médecine générale	Illimité	Service de garde	Tout public
Mobile et/ou à domicile				

## 6. Equipes mobiles (EM)

### 6.1. Equipe mobile 107 2B (EM1)

#### Coordonnées

**Adresse :** Rue Jules Empain, 43 – 7170 MANAGE  
**N° de téléphone :** 064/23.92.57

#### Directeur / Responsable

**Nom :** PEETERBROECK Marie-Céline  
**Fonction :** Responsable  
**E-mail :** [marie.celine.peeterbroeck@fracarita.org](mailto:marie.celine.peeterbroeck@fracarita.org)

#### Missions

- Intervention dans la phase la plus chronique des problèmes psychiques.
- Mission basée sur la continuité des soins.
- Intervention sur rendez-vous.

#### Zone d'action

Anderlues, Binche, Braine Le Comte, Chapelle Lez Herlaimont, Ecausines, Estinnes, La Louvière, Le Roeulx, Manage, Merbes le Château, Morlanwelz, Seneffe, Soignies, Erquelines, Lobbes et Thuin

#### Tarifs /honoraires

Gratuit

#### Types d'intervenant

- Assistant social
- Educateur
- Infirmier
- Médecin généraliste
- Psychiatre
- Psychologue

#### Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Mobile et/ou à domicile	Psycho-sociale	Illimité	Dans les 72 heures	Plus de 16 ans
	Psychologique			
	Sociale			
	Psychiatrique			

## 6.2. Equipe mobile de crise EMC<sup>2</sup> (EM2)

### Coordonnées

**Adresse :** Rue Saint Hubert, 21/B – 7170 MANAGE  
**N° de téléphone :** 064/23.92.57  
**E-mail :** [EquipeMobile2ACentre@fracarita.org](mailto:EquipeMobile2ACentre@fracarita.org)

### Directeur / Responsable

**Nom :** BAUWENS Valérie  
**Fonction :** Responsable  
**N° de téléphone :** 064/23.92.57  
**E-mail :** [valerie.bauwens@fracarita.org](mailto:valerie.bauwens@fracarita.org)

### Personne de contact

**Nom :** Equipe mobile de crise EMC<sup>2</sup>  
**N° de téléphone :** 064/23.92.67  
**E-mail :** [EquipeMobile2ACentre@fracarita.org](mailto:EquipeMobile2ACentre@fracarita.org)

### Missions

L'Equipe Mobile de Crise du Centre propose des interventions de courte durée (max. 30 jours et dans le milieu de vie de l'utilisateur) et pour des situations de crise chez une personne âgée d'au-moins 16 ans et présentant une pathologie psychiatrique et/ou difficultés psychiques.

### Zone d'action

Communes de Manage, La Louvière, Morlanwelz, Chapelle-Lez-Herlaimont, Binche, Braine-le-Comte, Soignies, Le Roeulx, Estinnes, Erquelinnes, Seneffe, Ecausines, Lobbes, Thuin, Merbes-le-Château et Anderlues.

### Jours et heures d'ouverture

De 8h à 21h en semaine et de 9h à 17h les week-ends et jours fériés.

### Tarifs /honoraires

Gratuit

### Types d'intervenant

- Assistant en psychologie
- Assistant social
- Educateur
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

### Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Mobile et/ou à domicile	Psychologique	Limité à un mois	Dans les 72 heures	Plus de 16 ans
	Sociale			
	Psychiatrique			

## 7. Soins psychiatriques à domicile (SPAD)

### 7.1. Service de soins psychiatriques à domicile « Le regain » (SPAD1)

#### Coordonnées

**Adresse :** Avenue du Centenaire, 71 - 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
**N° de téléphone :** 071/40.48.25  
**E-mail :** [leregain@ghdc.be](mailto:leregain@ghdc.be)  
**Site Internet :** [www.leregaincharleroi.be](http://www.leregaincharleroi.be)

#### Directeur / Responsable

**Nom :** DEMEUNIER Danielle  
**Fonction :** Coordinatrice

#### Missions

- Informer, orienter, réfléchir en santé mentale ;
- Se concerter, se coordonner avec la personne souffrant de troubles psychiatriques et les intervenants professionnels et non professionnels la soutenant ;
- Soutenir et accompagner la personne souffrant de troubles psychiatriques à partir de son lieu de vie en vue de développer son propre réseau relationnel ;
- Sensibiliser les professionnels à la dimension psychiatrique dans leur travail.

#### Zone d'action

Aiseau-Presles, Anderlues, Charleroi, Châtelet, Courcelles, Farciennes, Fleurus, Fontaine-l'Evêque, Fosses -la -Ville, Gerpinnes, Ham-sur-Heure, Nalinnes, Les Bons Villers, Lobbes, Mettet, Pont-à-Celles, Sambreville, Thuin et Walcourt.

#### Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h à 17h ainsi que répondeur 24h/24 et 7j/7

#### Tarifs /honoraires

- Le travail de concertation est gratuit
- Pour les prestataires INAMI, le temps de concertation peut être financé via le SISD si, au minimum, sont présents le médecin généraliste et une infirmière à domicile
- Le travail de soutien individuel du patient : participation financière symbolique de 1 €

#### Types d'intervenant

Travailleurs psycho-sociaux

#### Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Plus de 18 ans souffrant de troubles psychiatriques
Mobile et/ou à domicile				

## Commentaires

Critères d'inclusion pour une prise en charge :

- Etre domicilié ou en projet d'intégration d'un domicile dans un rayon de 25 km alentours de Châtelet
- Etre confronté au(x) trouble(s) psychiatrique(s)
- Obtenir le consentement de la « personne »
- Etre en difficulté pour accéder aux soins

Critères d'exclusion pour une prise en charge :

- Nouvelle demande en situation d'urgence nécessitant une intervention immédiate
- Séjourner habituellement en milieu résidentiel de soins
- Souffrir d'un handicap mental sans troubles psychiatriques

## 7.2. Service de soins psychiatriques à domicile SACCADO (SPAD2)

### Coordonnées

**Adresse :** Rue Edouard Anseele, 36/2 – 7100 LA LOUVIERE  
**N° de téléphone :** 064/22.34.74  
**E-mail :** [saccado@hotmail.com](mailto:saccado@hotmail.com)

### Directeur / Responsable

**Nom :** BELLON Thibaut  
**Fonction :** Coordinateur  
**N° de téléphone :** 064/22.34.74

### Missions

SACCADO - Service d'Accompagnement, de Coordination et de Concertation à Domicile - fait partie des SPAD. Ce service est proposé afin de préparer la sortie du patient de l'hôpital « Centre psychiatrique Saint-Bernard ».

### Zone d'action

La Louvière, Morlanwelz, Manage, Seneffe, Chapelle, Binche, Erquelines, Estinnes, Merbes-le-Château, Le Roeulx, Bracquegnies, Ecausines, Soignies et Braine-le-Comte

### Tarifs /honoraires

Gratuit

### Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Psychologue

### Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Mobile et/ou à domicile	Psychologique	Limité	Dans les 72 heures	Plus de 18 ans
	Sociale			



## 8. Centre de planning familial (PF)

### 8.1. Planning Familial (PF1)

Le site internet de chaque fédération de planning familial reprend les informations de ses centres.

#### Coordonnées des fédérations des plannings familiaux

##### Fédération des Centres de Planning et de Consultations asbl

**Adresse :** Chaussée de Haecht, 579 BP 40 - 1030 SCHAERBEEK (siège social)  
**N° de téléphone :** 02/246.26.44  
**E-mail :** [info@fcpc.be](mailto:info@fcpc.be)  
**Site Internet :** [www.fcpc.be](http://www.fcpc.be)

##### Fédération Laïque de Centres de Planning Familial

**Adresse :** Rue Lelièvre, 5 - 5000 NAMUR (siège social wallon)  
**N° de téléphone :** 02/502.82.03  
**N° de fax :** 02/503.30.93  
**E-mail :** [flcpf@planningfamilial.net](mailto:flcpf@planningfamilial.net)  
**Site Internet :** [www.planningfamilial.net](http://www.planningfamilial.net)

##### Fédération des centres pluralistes de planning familial

**Adresse :** Avenue Émile de Béco, 109 - 1050 Ixelles (siège social)  
**N° de téléphone :** 02/514.61.03  
**N° de fax :** 02/514.61.03  
**Site internet :** [www.fcppf.be](http://www.fcppf.be)

##### Fédération des Centres de Planning Familial des Femmes Prévoyantes Socialistes

**Adresse :** Boulevard du Nord, 19 – 5000 NAMUR (siège social)  
**N° de téléphone :** 02/515.17.68  
**N° de fax :** 02/515.18.81  
**E-mail :** [cpf@solidaris.be](mailto:cpf@solidaris.be)  
**Site Internet :** [www.planningsfps.be](http://www.planningsfps.be)

#### Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante [par un Centre de planning familial](#)

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Illimité	Plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Psychologique			
	Sociale			

## 9. Service d'assistance policière aux victimes (SAPV)

### 9.1. Service d'assistance policière aux victimes d'Aiseau-Presles/Châtelet/Farciennes (SAPV1)

#### Coordonnées

**Adresse :** Rue du Mayeur, 25 - 6200 CHATELET  
**N° de téléphone :** 071/24.01.00  
**E-mail :** [poliaiseau@brutele.be](mailto:poliaiseau@brutele.be)  
**Site Internet :** [www.police.be/5331](http://www.police.be/5331)

#### Directeur / Responsable

**Nom :** DUMONT Marjorie  
**Fonction :** Psychologue

#### Missions

- Accueil personnalisé de la victime dans le respect de la confidentialité
- Procurer une première assistance et un espace qui permettent à la victime (directe ou indirecte) d'exprimer ses émotions, ses angoisses et ses attentes dans un environnement adéquat et sécurisant
- Une analyse et une évaluation de la situation avec la victime, de ses besoins dans leur ensemble
- Des informations diverses adaptées à chaque situation, chaque problème
- Un accompagnement et une aide pratique lors des démarches auprès des services de police et/ou autres services
- Un relais entre la victime et les services de police (assistance lors de la réalisation de devoirs d'enquête, accompagnement de la victime lors du dépôt de plainte, ...)
- Assurer la formation des policiers sur toutes les matières touchant les victimes

#### Zone d'action

Aiseau-Presles, Châtelet et Farciennes

#### Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

#### Tarifs /honoraires

Gratuit

#### Types d'intervenant

- Policier
- Psychologue

#### Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public
Mobile et/ou à domicile				

## 9.2. Service d'assistance policière aux victimes de Anderlues-Binche (SAPV2)

### Coordonnées

**Adresse :** Route de Charleroi, 14 – 7134 RESSAIX  
**N° de téléphone :** 064/31.16.78  
**N° de fax :** 064/23.06.69  
**Site Internet :** [www.zpanderluesbinche.be](http://www.zpanderluesbinche.be)

### Directeur / Responsable

**Nom :** GOFFINET Jean-François  
**Fonction :** Inspecteur principal  
**E-mail :** [jeanfrancois.goffinet@police.be](mailto:jeanfrancois.goffinet@police.be)

### Missions

- Accueillir,
- Soutenir,
- Informer,
- Conseiller,
- Orienter vers les services de seconde ligne.

### Zone d'action

Anderlues et Binche

### Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

### Tarifs /honoraires

Gratuit

### Types d'intervenant

- Inspecteur
- Policier

### Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public
Mobile et/ou à domicile				

### 9.3. Service d'assistance policière aux victimes de la Botte du Hainaut (SAPV3)

#### Coordonnées

**Adresse :** Rue Basse-Hollande, 1 - 6470 SIVRY-RANCE  
**N° de téléphone :** 060/41.40.99  
**N° de fax :** 060/41.40.99  
**E-mail :** [webmaster@policebotha.be](mailto:webmaster@policebotha.be)  
**Site Internet :** [www.police.be/5334](http://www.police.be/5334)

#### Directeur / Responsable

**Nom :** QUINARD Catherine  
**Fonction :** Psychologue

#### Missions

- Ecoute
- Soutien psychologique,
- Aide pratique,
- Information,
- Orientation et accompagnement vers les services spécialisés selon les besoins rencontrés.

#### Zone d'action

Beaumont, Chimay, Froidchapelle, Momignies et Sivry-Rance

#### Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

#### Tarifs /honoraires

Gratuit

#### Types d'intervenant

- Policier
- Psychologue

#### Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public
Mobile et/ou à domicile				

## 9.4. Service d'assistance policière aux victimes de Brunau (SAPV4)

### Coordonnées

**Adresse :** Chaussée de Charleroi, 60 - 6220 FLEURUS  
**N° de téléphone :** 071/82.01.45  
**N° de fax :** 071/81.05.45  
**E-mail :** [ser.brunau@skynet.be](mailto:ser.brunau@skynet.be)  
**Site Internet :** [www.police.be/5337](http://www.police.be/5337)

### Directeur / Responsable

**Nom :** THOLOME Anne-Sophie  
**Fonction :** Psychologue

### Missions

- Ecoute,
- Soutien,
- Conseils psycho-sociaux,
- Orientation,
- Sensibilisation et soutien ponctuel aux policiers.

### Zone d'action

Fleurus, Les Bons Villers et Pont-à-Celles

### Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h à 16h

### Tarifs /honoraires

Gratuit

### Types d'intervenant

- Policier
- Psychologue

### Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public
Mobile et/ou à domicile				

## 9.5. Service d'assistance policière aux victimes de la zone de police de Charleroi (SAPV5)

### Coordonnées

**Adresse :** Boulevard Mayence, 67 - 6000 CHARLEROI  
**N° de téléphone :** 071/21.03.33  
**N° de fax :** 071/21.03.99  
**E-mail :** [zp.charleroi.ops.sav@police.be](mailto:zp.charleroi.ops.sav@police.be)  
**Site Internet :** [www.police.be/5330](http://www.police.be/5330)

### Directeur / Responsable

**Nom :** BAESKENS Alain  
**Fonction :** Responsable  
**N° de téléphone :** 071/21.07.50

### Personne de contact

**Nom :** ADNET Marie-Eléonor  
**Fonction :** Assistante sociale  
**N° de téléphone :** 071/21.07.50

### Missions

- Accueil personnalisé de la victime dans le respect de la confidentialité
- Procurer une première assistance et un espace qui permettent à la victime (directe ou indirecte) d'exprimer ses émotions, ses angoisses et ses attentes dans un environnement adéquat et sécurisant
- Une analyse et une évaluation de la situation avec la victime, de ses besoins dans leur ensemble
- Des informations diverses adaptées à chaque situation, chaque problème
- Un accompagnement et une aide pratique lors des démarches auprès des services de police et/ou autres services
- Un relais entre la victime et les services de police (assistance lors de la réalisation de devoirs d'enquête, accompagnement de la victime lors du dépôt de plainte, ...)
- Assurer la formation des policiers sur toutes les matières touchant les victimes

### Zone d'action

Charleroi

### Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

### Tarifs /honoraires

Gratuit

### Types d'intervenant

- Assistant social
- Policier

### Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public
Mobile et/ou à domicile				

## 9.6. Service d'assistance policière aux victimes de Germinalt (SAPV6)

### Coordonnées

**Adresse :** Rue du Calvaire, 7 - 6120 HAM-SUR-HEURE  
**N° de téléphone :** 071/22.98.72  
**N° de fax :** 071/22.98.69  
**Site Internet :** [www.police.be/5338](http://www.police.be/5338)

### Directeur / Responsable

**Nom :** DUBRULLE Lisiane  
**Fonction :** Assistante sociale  
**E-mail :** [lisiane.dubrulle.1323@police.be](mailto:lisiane.dubrulle.1323@police.be)

### Missions

- Ecoute,
- Soutien,
- Aide pratique,
- Information,
- Orientation et accompagnement vers les services spécialisés selon les besoins rencontrés.

### Zone d'action

Gerpinnes, Ham-sur-Heure-Nalinnes, Montigny-le-Tilleul et Thuin

### Jours et heures d'ouverture

- Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h
- Rappelable 24h/24 et 7j/7 en cas d'urgence, uniquement par les policiers

### Tarifs /honoraires

Gratuit

### Types d'intervenant

- Assistant social
- Policier

### Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public
Mobile et/ou à domicile				

## 9.7. Service d'assistance policière aux victimes de Haute Senne (SAPV7)

### Coordonnées

**Adresse :** Chaussée d'Enghien, 180 – 7060 SOIGNIES  
**N° de téléphone :** 067/34.92.89  
**N° de fax :** 067/34.92.82  
**E-mail :** [sav@policehautesenne.be](mailto:sav@policehautesenne.be)  
**Site Internet :** [www.police.be/5328](http://www.police.be/5328)

### Directeur / Responsable

**Nom :** COLAUX Annie  
**Fonction :** Psychologue

### Personne de contact

**Nom :** DEFACQZ Audrey  
**Fonction :** Assistante sociale

### Missions

- Accueil, assistance pratique, remise d'informations, rédaction du procès-verbal, orientation de la victime vers les services spécialisés
- Sensibilisation, formation continuée de membres du personnel dans le domaine de la prise en charge des victimes

### Zone d'action

Soignies, Braine-le-Comte, Ecaussinnes, Le Roeulx

### Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

### Tarifs /honoraires

Gratuit

### Types d'intervenant

- Assistant social
- Policier
- Psychologue

### Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public
Mobile et/ou à domicile				



## 9.8. Service d'assistance policière aux victimes de Lermes (SAPV8)

### Coordonnées

**Adresse :** Route de Mons, 237 - 6560 ERQUELINNES  
**N° de téléphone :** 071/59.76.30  
**N° de fax :** 071/59.76.47  
**E-mail :** [sapvlermes@hotmail.com](mailto:sapvlermes@hotmail.com)  
**Site Internet :** [www.police.be/5333](http://www.police.be/5333)

### Directeur / Responsable

**Nom :** PETYT Patricia  
**Fonction :** Responsable

### Missions

- Accueil personnalisé de la victime dans le respect de la confidentialité
- Procurer une première assistance et un espace qui permettent à la victime (directe ou indirecte) d'exprimer ses émotions, ses angoisses et ses attentes dans un environnement adéquat et sécurisant
- Une analyse et une évaluation de la situation avec la victime, de ses besoins dans leur ensemble
- Des informations diverses adaptées à chaque situation, chaque problème
- Un accompagnement et une aide pratique lors des démarches auprès des services de police et/ou autres services
- Un relais entre la victime et les services de police (assistance lors de la réalisation de devoirs d'enquête, accompagnement de la victime lors du dépôt de plainte, ...)
- Assurer la formation des policiers sur toutes les matières touchant les victimes

### Zone d'action

Erquelinnes, Estinnes, Merbes-le-Château et Lobbes

### Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

### Tarifs /honoraires

Gratuit

### Types d'intervenant

- Assistant juridique
- Policier

### Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public
Mobile et/ou à domicile				

## 9.9. Service d'assistance policière aux victimes de Mariemont (SAPV9)

### Coordonnées

**Adresse :** Chaussée de Nivelles, 91 - 7170 MANAGE  
**N° de téléphone :** 064/51.31.45  
**N° de fax :** 064/51.31.66  
**E-mail :** [sapv@police-mariemont.be](mailto:sapv@police-mariemont.be)  
**Site Internet :** [www.police-mariemont.be](http://www.police-mariemont.be)

### Directeur / Responsable / Personne de contact

**Nom :** COUPIN Pascale  
**Fonction :** Psychologue  
**N° de téléphone :** 064/51.31.45  
**E-mail :** [sapv@police-mariemont.be](mailto:sapv@police-mariemont.be)

### Missions

- Accueil, écoute et soutien.
- Accompagnement dans les démarches administratives, juridiques et sociales.
- Information sur les suites d'une plainte.
- Orientation vers des services spécialisés en fonction des besoins des victimes.

### Zone d'action

Communes de Chapelle-lez-Herlaimont, Manage, Morlanwelz et Seneffe

### Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 12h30 à 16h30

### Tarifs /honoraires

Gratuit

### Types d'intervenant

- Assistant juridique
- Policier
- Psychologue

### Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Mobile et/ou à domicile	Psycho-sociale	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public

## 9.10. Service d'assistance policière aux victimes de la zone de police des Trieux (SAPV10)

### Coordonnées

**Adresse :** Place Larsimont, 1 – 6183 TRAZEGNIES  
**N° de téléphone :** 071/46.82.20  
**N° de fax :** 071/46.83.10  
**E-mail :** [sav.valeriecusse@gmail.com](mailto:sav.valeriecusse@gmail.com)  
**Site Internet :** [www.police.be/5336](http://www.police.be/5336)

### Directeur / Responsable

**Nom :** CUSSE Valérie  
**Fonction :** Psychologue  
**N° de téléphone :** 071/46.82.20  
**E-mail :** [sav.valeriecusse@gmail.com](mailto:sav.valeriecusse@gmail.com)

### Missions

- Ecoute,
- Soutien,
- Aide pratique,
- Information,
- Orientation et accompagnement vers les services spécialisés selon les besoins rencontrés.

### Zone d'action

Courcelles et Fontaine-l'Évêque

### Jours et heures d'ouverture

Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h

### Tarifs /honoraires

Gratuit

### Types d'intervenant

- Policier
- Psychologue

### Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public
Mobile et/ou à domicile				

## 9.11. Service d'assistance policière aux victimes de la police fédérale de Tournai, Mons et Charleroi (SAPV11)

### Coordonnées

**Adresse :** Avenue Melina Mercouri, 6/9 – 7000 MONS  
**N° de téléphone :** 071/29.11.46  
**E-mail :** [FPF.Hai@police.belgium.eu](mailto:FPF.Hai@police.belgium.eu)

### Directeur / Responsable

**Nom :** ROMPEN Michel  
**Fonction :** Coordinateur

### Missions

- Accueil, écoute, soutien,
- Transmission d'informations,
- Accompagnement et aide pratique des victimes,
- Mission de relais vers les policiers et les autres intervenants,
- Orientation vers les services appropriés,
- Personne ressource pour les policiers en matière d'assistance aux victimes.

### Zone d'action

Province de Hainaut

### Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

### Tarifs /honoraires

Gratuit

### Types d'intervenant

- Coordinateur
- Policier

### Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public
Mobile et/ou à domicile				

## 10. Association d'usagers (AU)

### 10.1. Psytoyens (AU1)

#### Coordonnées

**Adresse :** Place Emile Dupont, 1 – 4000 LIEGE  
**E-mail :** [info@psytoyens.be](mailto:info@psytoyens.be)  
**Site Internet :** [www.psytoyens.be](http://www.psytoyens.be)

#### Directeur / Responsable

**Nom :** LEMESTRE Marie-Céline  
**Fonction :** Coordinatrice  
**N° de GSM :** 0498/11.46.24

#### Missions

- Informer les usagers sur les aides disponibles et leurs droits par une écoute téléphonique, un journal, un site internet, des conférences, des débats thématiques.
- Soutenir le développement des associations et des comités d'usagers.
- Représenter les usagers de la santé mentale.

#### Tarifs /honoraires

Gratuit

#### Type d'intervenant

Coordinateur

#### Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Téléphonique (écoute active)		Illimité	Dans les 72 heures	Tout public

## 11. Association des familles (AF)

### 11.1. Similes (AF1)

#### Coordonnées

**Adresse :** Rue Lairesse, 15 - 4020 LIEGE  
**N° de téléphone :** 04/344.45.45  
**E-mail :** [wallonie@similes.org](mailto:wallonie@similes.org)  
**Site Internet :** [www.similes.org](http://www.similes.org)

#### Directeur / Responsable

**Nom :** COLLARD Fabienne  
**Fonction :** Coordinatrice

#### Missions

##### Soutien et information :

- Des groupes de parole sont organisés.
- Un service de documentation (à Similes Bruxelles) est à disposition.
- Une permanence téléphonique est ouverte de 9h à 16h30 du lundi au vendredi et la possibilité d'un entretien individuel d'information au bureau sur rendez-vous.
- Le projet « Parle-moi de toi... » propose 4 ateliers (d'écriture, de peinture, de jeu théâtral et de musique), pour des enfants de 5 à 12 ans ayant un proche atteint d'un trouble psychique. En parallèle, un groupe de parole est proposé aux accompagnants des enfants inscrits à ces ateliers.
- Le projet « Défense sociale » concerne les familles ayant un proche interné en annexe psychiatrique suite à la réalisation d'un délit et dont une maladie mentale est avérée, reconnue au moment des faits. A partir d'une demande des travailleurs sociaux de l'annexe psychiatrique de la prison de Namur, un groupe de parole est organisé par l'ASBL Similes Wallonie au sein même de la prison. Ces groupes de parole sont différents des autres à Similes car le proche est présent. Les familles accompagnées de leurs proches peuvent ainsi poser librement des questions relatives à la maladie, le vécu, la prise du traitement, la réinsertion ... et être confrontées aux expériences d'autres familles.

##### Formations à l'intention des familles :

- Le module de psycho-éducation Profamille est destiné aux personnes confrontées à la schizophrénie d'un proche. Le réseau est ouvert aux professionnels de la santé mentale et aux membres militants des associations de familles.
- Il existe également des modules pour les familles confrontées à la maladie mentale d'un proche mais ne rentrant pas dans les conditions d'admission du module de psycho-éducation Profamille (c'est-à-dire toute maladie autre que la schizophrénie). Le contenu de ces modules comprend une information de la maladie concernée et des techniques pour mieux faire face aux comportements engendrés par ces maladies.

##### Formations à l'intention des professionnels :

- Professionnels amenés à travailler avec des personnes atteintes d'un trouble de santé mentale (ex : aides familiales, assistantes sociales, policiers,...). Informations sur les différents troubles psychiques rencontrés et diverses techniques (notamment d'écoute et de communication) pour faciliter les échanges avec les personnes atteintes de troubles de santé mentale.
- Professionnels du secteur de la santé mentale et partenariat avec les familles. Présentation de la nécessité de considérer la famille comme partenaire de soins en vue d'une prise en charge plus efficace et présentation d'outils pour réaliser cette collaboration sur le terrain.

##### Participation :

- Cet axe se situe à un niveau plus collectif de représentation des familles en partenariat avec des professionnels de terrain, des représentants d'institutions et des représentants politiques.
- Au fil des ans, des méthodes participatives ont été mises en place, notamment par l'animation des sections locales, la participation à la gestion de l'ASBL, la représentation à divers niveaux de pouvoir, dans le cadre des Projets Thérapeutiques et des Concertations Transversales au niveau Fédéral, dans des projets ponctuels financés par la FRB et au sein des projets 107 développés dans le cadre de la réforme en santé mentale de 2010.
- Si la réforme en santé mentale a été présentée officiellement en mai 2010, celle-ci nécessitera de nombreuses années pour voir aboutir tout ce qu'elle préconise appliqué sur le terrain. Similes Wallonie participe à la construction et l'évolution de cette réforme à travers des missions spécifiques afin que les familles soient reconnues comme partenaire de soins.

##### Action auprès des pouvoirs politiques :

Un groupe de travail appelé Axe 4 se réunit toutes les 6 semaines pour discuter et échanger sur diverses thématiques et mesures qui concernent le quotidien des proches malades. Son but est de relayer auprès des différents pouvoirs

politiques compétents les préoccupations des proches concernant les droits et le bien être des personnes atteintes de troubles psychiques

#### Jours et heures d'ouverture

Permanence téléphonique tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 12h30 à 16h00

#### Tarifs /honoraires

Gratuit

#### Types d'intervenant

- Assistant social
- Coordinateur
- Psychologue

#### Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Illimité	Dans les 72 heures	Tout public
Téléphonique (écoute active)				

## Lexique

Afin de clarifier les termes repris dans ce document, voici ce qui est entendu par les différents items utilisés.

### **Offre de prise en charge**

Etat des lieux récapitulant les modalités de prise en charge des structures susceptibles de prendre en charge une personne âgée de 18 à 64 ans suicidaire ou suicidante qui ont pris part aux réunions de concertation.

**Structures susceptibles de prendre en charge une personne (âgée de 18 à 64 ans) suicidaire ou suicidante :** structures tant généralistes que spécifiques à la thématique du suicide. Une liste de ces structures a été élaborée et insérée dans le plan d'action du Centre de référence info-suicide. Elle a ensuite été modifiée selon des recherches et demandes de participants de réunions de concertation provinciales organisées par le CRI-S. Cette liste est non exhaustive.

### **Personne suicidaire**

Toute personne qui a des idées suicidaires.

### **Personne suicidante**

Toute personne posant ou ayant posé un acte suicidaire.

### **Prise en charge**

Réponse formulée à une demande et débouchant sur un suivi de la personne (âgée de 18 à 64 ans), une orientation ou un transfert vers un autre service/ professionnel.

### **Personne de contact**

Personne désignée par le service comme celle à contacter en ce qui concerne l'orientation d'une personne (âgée de 18 à 64 ans) suicidaire ou suicidante.

### **Modalité de prise en charge**

Éléments déterminés en réunion de concertation qui conditionnent l'orientation vers une structure ou une autre.

### **Mode de prise en charge**

Les modes de prise en charge sont définis en fonction du lieu où est reçue la personne (âgée de 18 à 64 ans) :

- Ambulatoire : sur le lieu où le professionnel exerce son activité ;
- Mobile et/ou à domicile : à l'endroit où se situe la personne ;
- Résidentiel : dans une institution hospitalière.

### **Public**

Précision concernant l'âge des personnes que le service peut prendre en charge.

- Tout public : toute personne quel que soit son âge ;
- Prise en charge spécifique : service disposant d'un agrément pour offrir une prise en charge à un groupe d'âge déterminé.

### **Type de prise en charge**

- Psychologique, sociale, médecine générale, psychiatrique : prise en charge relative à la profession du prestataire qui l'exécute ;
- Psycho-sociale : effectuée par un professionnel qui accueille la personne, l'écoute et l'oriente vers un service ou un autre prestataire adapté ;
- Psychiatrie de liaison : prise en charge par un psychiatre de garde dont le rôle est de réaliser une évaluation psychiatrique de la personne ainsi qu'une proposition de traitement. Ce professionnel assure un suivi dans la continuité des soins hospitaliers ou ambulatoires ;
- Hospitalisation psychiatrique : institution disposant d'un service A ou T1 ou K1 :  
Service A, destiné aux adultes, et étant un service de soins actifs (observation et traitement, prise en charge des urgences de la région desservie, liaison fonctionnelles avec l'extra-hospitalier).  
Service T1 : destiné aux malades adultes, dont la mission est d'orienter ses activités vers la réadaptation sociale des patients.
- Hôpital de jour : accueil, au sein d'un hôpital psychiatrique, le temps de la journée, pour une période de quelques semaines ou quelques mois.